

Formation

Acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique IBC (PRAP)

Durée :

Au minimum 14 heures

Effectif :

De 2 à 12 participants

Public :

Tout public du secteur de l'industrie, du commerce, du BTP et des activités de bureau.

Pré-requis :

Aucun

Objectifs :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et sa prévention.

Moyens pédagogiques :

- Exposé et documentation
- Cas pratique

Formateur :

Formateur PRAP rattaché à un organisme de formation habilité.

Compétence 1 : *Se situer en tant qu'acteur PRAP dans établissement*

Comprendre l'intérêt de la prévention

- Repérer les différents enjeux pour l'établissement
- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

Connaître les risques de son métier

- Comprendre le phénomène d'apparition du risque
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

Compétence 2 : *Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues*

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

- Observer et décrire son activité de travail en prenant compte de sa complexité
- Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique potentielle

Compétence 3 : *Participer à la maîtrise du risque dans son établissement*

Proposer des améliorations de sa situation de travail

- A partir des causes identifiées au cours de son analyse
- En agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail
- En prenant compte les principes généraux de la prévention





Formation

Acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique IBC (PRAP)

Faire remonter l'information aux personnes concernées

- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communications et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise

Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

- Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

Évaluation

En vue de l'obtention du certificat PRAP des épreuves certificatives sont proposées de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Elles sont regroupées en situations d'évaluation qui correspondent au plus proche à des situations réelles de travail.

Les compétences seront évaluées en continu durant la formation par le formateur PRAP en s'appuyant sur les évaluations prévues dans le manuel de l'Acteur PRAP et l'aide d'une fiche individuelle.